

ANALYSE DES DECRET DE LA REFORME CHATEL

La réforme dans son contexte

- suppressions de postes

90 000 suppressions de postes de 2002 à 2007, 85 000 de 2007 à 2012. C'est ce que subit notre école afin de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur 2. 40 par classe va devenir la norme dans les lycées. Ces suppressions de postes ajoutées aux baisses de budget mènent également à la disparition progressive des options artistiques, des langues rares et des dédoublements de classes. Nos profs ont plus de classes et plus d'élèves par classe. Logiquement, ils consacreront moins de temps à chaque élève, temps pourtant si important pour régler les difficultés que l'on rencontre.

- réforme du bac pro

Par ailleurs avant de s'attaquer aux lycées généraux le gouvernement Sarkozy a déjà réformé les lycées pros. Jusqu'ici, la formation à un brevet d'études professionnelles (B.E.P) et le certificat d'aptitudes professionnelles (C.A.P) aidait les jeunes, sortant de 3ème, à s'adapter et à s'intégrer à la vie active en 2 ans. Ces jeunes pouvaient poursuivre leurs études pendant encore deux ans afin d'obtenir un bac professionnel. Ce qui permettait d'obtenir 2 formations complètes en quatre ans d'études. Aujourd'hui, il n'y a plus de B.E.P, ni de C.A.P. Dommage pour ceux qui s'arrêtaient là !

Le bac professionnel ne dure plus que 3 ans, soit une année de moins qu'auparavant. Cela entraîne inévitablement une baisse du niveau de formation et une dévalorisation du bac professionnel. Conséquences: renforcement des inégalités entre cursus professionnel et général, disparition des alternatives jusqu'ici existantes pour un élève en pro au taff à 18 ans. Dans le professionnel, fermer des portes permet d'obliger les gens à accepter leurs conditions de travail étant sûrs de ne pas en trouver d'autre. De même, accentuer les différences de valeur entre diplômes permet d'accentuer différences de salaires.

- autonomie des universités

La LRU, réforme touchant les universités, est dans la même logique que celle des lycées: concurrence entre facs, étudiants, profs, renforcement des petits pouvoirs (chef d'établissement), privatisation (partenariats avec entreprises locales). Elle a pour principale conséquence, pour nous d'instaurer la sélection à l'entrée des facs, et une plus grande spécialisation des filières.

Enfin avec le partenariat avec les entreprises on assiste aujourd'hui à la création de licence professionnelle reconnue par une seule fac et une seule entreprise « Chargé de compte Crédit Mutuel » comme à la fac de Nanterre par exemple. Seule hic si l'entreprise fait faillite ou te vire tu te retrouves sans diplôme.

Le coeur du problème

- l'individualisation des parcours

Avec cette réforme, le tronc commun se composera des cours de base (français, langues vivantes, histoire-géographie...) et sera agrémenté d'enseignements dits de « spécialité ». Ces options, placées autour de ce tronc, sont un des facteurs principaux de la remise en question de la valeur nationale du bac : tout d'abord il est évident qu'en fonction de l'option (laquelle est largement mise en avant dans le « livret de compétences » qui accompagnera chaque élève jusqu'à l'enseignement supérieur) choisie chaque bac aura une valeur différente.

On ne peut sérieusement comparer un bac littéraire avec option « art du cirque » et un autre avec l'option « droit et enjeux du monde contemporain » ; ensuite, étant donné que chaque lycée ne sera pas nécessairement en mesure de présenter les mêmes options que le voisin (ce qui est certes déjà le cas mais à une échelle nettement plus petite, les options de bases étant toujours reprises partout) les inégalités de bac s'étendront à des inégalités entre lycées encore plus énormes ainsi qu'une mise en concurrence évidente et une préparation aux études supérieures réellement différente.

Le « livret de compétences » de chaque élève sera composé de l'intégralité de son parcours au lycée, à savoir ce qu'il a étudié, jusqu'à quel point, le(s) enseignement(s) de spécialité qu'il aura suivi. En plus de mettre en avant la composition détaillée de ce que l'élève aura passé à son examen, il reflète une éducation à deux vitesses : sur le livret, il sera précisé si, pendant les heures « d'accompagnement personnalisé », l'élève s'est limité au programme du tronc commun ou s'il a pu aller plus loin dans son apprentissage et ainsi se préparer plus profondément aux enseignements supérieurs.

De cette manière, le « nouveau bac » ne préparera pas du tout tous les élèves aux mêmes perspectives d'avenir et installera en plus des inégalités qui existent déjà indéniablement entre les filières (S et L par exemple) des inégalités importantes au sein même d'une classe et individualisera les parcours.

- plus d'orientation ou plus de sélection

Tout d'abord, la réorientation pourra se faire tout le long de l'année à demande de l'élève mais devra être approuvée par le proviseur. Cette réorientation devra avoir été proposée par le conseil de classe à la famille. Par exemple, les élèves aux résultats satisfaisants en L pourront passer en S, les autres resteront dans une filière poubelle. De même, un élève en difficulté sera poussé à demander volontairement l'orientation vers une filière jugée à sa hauteur pendant les 2h d'accompagnement personnalisé et par le conseil de classe (avantage aux initiés). Cette réorientation sera également possible dans un autre établissement, qui, moins réputé, n'aura pas son mot à dire face à l'inspecteur d'académie qui prononce ce changement d'orientation (au cas par cas). De plus, le redoublement (trop chers), dernière alternative à la réorientation forcée, disparaîtra. Enfin, sans maths en L, comment passer en S? Ce n'est pas par des stages pendant les vacances (quand se reposer? Comment faire si on est pauvre et on travaille?) que l'on pourra récupérer un an de programme!

Les blaques de la réforme Chatel

- accompagnement personnalisé

L'enseignement personnalisé pose un premier problème car il va amener à l'augmentation des inégalités entre les lycéens, certains atteignant le tronc commun, d'autre le dépassant.

Par ailleurs, contrairement à ce qu'on pourrait croire, accompagnement personnalisé ne signifie pas effectif réduit. En effet, a aucun moment, dans les décrets il n'est précisé que l'accompagnement personnalisé ce fera en petit groupe. Au contraire, il y a aura en fait un mélange des différentes classes pendant ces heures là de sorte de former des groupes de compétences de 35 élèves.

- valoriser l'engagement des lycéens

Le début de la mobilisation contre la réforme Chatel est marqué par une répression importante (convocation des lycéens mobilisés par l'administration, intervention des flics au blocage...).

Dans ces conditions on est en droit de se demander ce que veut faire Chatel pour valoriser l'engagement des lycéens. En effet, est-il un engagement plus juste que celui de lycéens qui se batte pour avoir un bac et des conditions d'étude de qualité ?

Pourtant la valorisation de l'engagement des lycéens semblent plus reposer sur la création d'une brigade spéciale des lycées, que sur le respect des droits de lycéens.

En effet, au lieu de faire des annonces démagogiques Chatel ferait mieux de faire appliquer les droits lycéens, en obligeant les proviseurs a :

- donner des salles aux lycéens qui veulent organiser des AG
- autoriser l'affichage partout dans les bahuts
- autoriser les interventions dans les classes
- reconnaitre le motif manifestation comme motif d'absence.

- revaloriser les langues

Tout le monde est d'accord pour dire que l'apprentissage des langues nécessitent de laisser une place prépondérante à l'oral. Mais comment faire quand il y a 35 élèves par classe à cause des suppressions de postes. Le gouvernement compte-t-il embauché des étudiants qui veulent devenir profs pour nous servir de répétiteurs ?

Par ailleurs, avec les nouveaux programmes c'est tous les aspects culturels et de la civilisation qui va disparaître. Dorénavant on apprendra seulement une langue de communication, utilisable par les entreprises.

S'il fallait retenir quelque chose

- des pays en avance

Afin de voir qu'elles vont être les conséquences de la réforme du lycée, il est intéressant de regarder ce qui s'est passé dans les autres pays européens. En effet, tout comme les réformes dans les universités sont menées de front dans toute l'Europe, la réforme du lycée française relève de directives européennes qui ont déjà été appliquées en Italie et en Grande Bretagne.

En Italie, on doit aujourd'hui payer pour s'inscrire au lycée, et ces derniers sont financés en partie par des entreprises privées ce qui donne un droit de contrôle au chef d'entreprise qui siège dans les conseils d'administrations.

En Italie comme en Grande Bretagne le renforcement des liens entre entreprises et lycée a entraîné la mise en place de bac spécialisé. Ainsi en Grande Bretagne il existe aujourd'hui un bac de restauration rapide valable uniquement chez MC Do Burger King etc...et si un jour tu te fais licencié tu n'as plus aucune garantie sur le marché du travail.

- plusieurs attaques, une seule logique

En effet, le problème commun à la réforme du lycée, aux suppressions de postes, et aux réformes de l'enseignement supérieur, c'est la question du diplôme.

Les diplômes d'aujourd'hui sont nationaux et identiques pour chacun des lycéens ou étudiants qui l'obtiennent. On passe un bac S ou un bac ES, une licence d'histoire géo. Qu'on passe le bac à Monet ou à Rodin, sa licence à la Sorbonne ou à Nanterre il n'y a pas de différence, car ces diplômes ont les mêmes caractéristiques et sont reconnus par les conventions collectives garantissant un niveau minimum de salaire.

Avec les réformes actuelles c'est cela qui va changer. En effet, on aura plus le bac mais un bac avec tel ou tel spécialité, avec le juste le tronc commun ou plus décrit dans le livret de compétence, et au final le bac n'aura plus la même valeur.

Résultat ces lycéens, chaque étudiant qui devra aller négocier tout seul son salaire avec son employeur ou son inscription avec la fac.

- une vraie réforme pourquoi pas ?

La réforme Chatel constitue une grave attaque aux garanties des lycéens d'accéder tous à un enseignement de qualité. Néanmoins, personne ne dit que le lycée actuel n'est parfait. En effet, aujourd'hui les statistiques prouvent que la réussite scolaire est encore liée à l'origine sociale, les conditions d'étude se dégradent etc...

Dans ce contexte, on ne peut exclure la perspective d'une réforme du lycée, mais pas n'importe laquelle ! Comme cette analyse a été écrite par des lycéens nous n'avons ni le temps ni les connaissances suffisantes pour élaborer une réforme précise et complète.

Mais nous pouvons cependant dire que les objectifs que devrait suivre une réforme du lycée devraient être les suivants :

- des cours en petits effectifs, pas plus de 18 élèves par classe donc l'embauche massive de prof

- garantir la valeur nationale du bac. Égalité de valeur entre bac pro, bac technologique et bac général. Égalité de valeur entre les filières. Avoir le bac (pro, techno ou général) doit permettre de s'inscrire dans la fac et la filière de son choix.

- garantir le droit des lycéens (droit d'affichage, droit de réunion, droit d'intervention dans les classes, droit de grève, le tout sans contrôle d'aucune sorte de la part des administrations)